



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
Oeuvre d'Action catholique

SOMMAIRE

Entre Nous, <i>Eva R.-Thibaudeau</i>	1
In Memoriam, <i>E. R.-T.</i>	2
Feu Madame Rosaire Thibaudeau, <i>E. R.-T.</i>	2
Chère ombre... (poème inédit) <i>Blanche Lamontagne-Beauregard</i>	3
Chronique des Cercles d'étude, <i>Emérentienne Chagnon</i>	4
Concours de poupées historiques à l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal	5
"Grace Dart Home Hospital", <i>Emma Provost</i>	6
Journal des œuvres : Chez les Aides maternelles — Chez les Em- ployées de magasin — Chez les Femmes d'affaires — Chez les Ouvrières catholiques	12

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et États-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole": 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui procurant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Aumônier : Son Excellence Monseigneur Gauthier.

Présidentes-fondatrices : Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur : Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction : Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mme François Mathys, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molléur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mlle Eglantine Phaneuf, Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Marie Cypriot, Mlle Emma Douenard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Emérentienne Chagnon, présidente de la Fédération des Cercles d'Étude des Canadiennes-Françaises.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes : l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'École d'Éducation familiale et sociale; la Cour Bonsecours des Forestières Indépendantes.

Fédérations et sections paroissiales : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph, de Bordeaux; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Émard), Saint-Bernardin de Sienna, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles : Employées de magasin, Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités : Comité des Oeuvres Économiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Économie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales oeuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Établissement de Caisses de Secours
- Établissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central des renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat : 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXIX

Montréal, Janvier 1940

No 1

ENTRE NOUS

“J’ai dit à la garde qui veille aux portes de l’année : donnez-moi une lumière afin que je puisse cheminer sûrement vers l’inconnu. Et on me répondit : va dans la nuit et mets ta main dans celle de Dieu. Ce sera pour toi mieux que la lumière et plus sûr que la route connue”. Cette pensée d’une femme, hier inconnue aujourd’hui célèbre, ouvre bien la première page de la *Bonne Parole* de l’année et nous la méditerons avec tous les chrétiens de l’univers.

Cette année 1940, plus lourde que toute autre d’inquiétudes et de menaces tragiques, va peut-être se poursuivre ou se terminer dans une miraculeuse paix, solide et valable. A nous de l’obtenir par une immense union de prières.

Nos vœux pour la Fédération sont les suivants : En marge des œuvres de guerre : Croix Rouge et organisations diverses que nous servons avec ardeur, continuer et surtout amplifier tous et chacun de nos organismes ; ne pas nous contenter de cotoyer le rivage mais aller vers le large et attirer à nous de belles et bonnes volontés nouvelles, de vaillantes équipes de jeunes. Réunissons-nous, rassemblons des faits pour avoir de nouvelles idées d’entr’aide que suscitent les événements en perpétuelle évolution.

Et le troisième centenaire de la fondation de Montréal ne nous laissera que deux années de préparation. C’est court pour réaliser tous les projets en marche. Cet anniversaire de la fondation mystique de Ville-Marie nous intéresse plus que personne, oserai-je dire. Les admirables fondatrices françaises de nos maisons d’éducation et de charité furent les pionnières en terre d’Amérique de l’action sociale catholique et n’est-ce pas la voie choisie par la Fédération pour grouper en une première tentative les femmes canadiennes de notre ville ?

Si la joie trouve sa source dans le travail, nous avons beaucoup de joie en perspective, chères lectrices, et je vous souhaite de connaître celles-là et aussi les joies si douces de la famille et d’autres encore : les belles lectures, la consolante musique, les incomparables ressources de notre liturgie.

Je souhaite également d’accomplir les deux projets qui nous sont chers : centraliser l’œuvre de la Protection de la jeune fille, fonder une filiale à la bibliothèque enfantine, aider de toutes nos forces à l’Ecole sociale familiale.

A la *Bonne Parole* longue vie et prospérité.

Permettez-moi, chères lectrices, deux souvenirs personnels. J’ai rencontré, il y a quelque temps, une charmante jeune femme qui est à la tête d’une entreprise de grand intérêt, et qui me dit ceci : “Il y a plusieurs années, je vous ai entendue à la radio demander, à la fin de votre causerie, à toutes les personnes qui vous écoutaient de faire chaque jour en famille une prière pour la paix ; nous n’y avons jamais manqué depuis. Si cette prière n’a pas été visiblement exaucée elle le sera certainement”.

L’autre jour, l’on me dit au téléphone : “Depuis que j’ai lu dans le *Devoir* votre article sur la beauté de l’épître de l’Immaculée-Conception qui m’avait plus

ou moins échappé jusque-là, non seulement je la lis ainsi que les autres épîtres, mais je la fais lire à tous mes grands élèves anglais et français qui les apprennent parfois par cœur.

Ceci m'a été très réconfortant, et nous prouve qu'on est parfois entendu, et je conclus en disant : où mieux que dans l'Évangile pouvons-nous trouver notre règle de vie ?

Eva-R. Thibaudeau

In Memoriam

Avec la mort de Madame Chenu, décédée à Royan, c'est une grande figure catholique qui disparaît. Pendant quarante années de labeur, Mme Chenu fut fondatrice et présidente de l'Action sociale de la Femme et une des premières à se préoccuper de l'éducation sociale de la femme du monde. On la trouve à l'origine d'une foule d'initiatives généreuses qui, depuis, ont tracé leur sillon dans le monde.

L'action sociale de la Femme et la Fédération ont été fondées vers le même temps, à travers les mêmes difficultés et ont travaillé en étroite collaboration.

Madame Chenu a été une véritable amie. J'imagine mal Paris sans son accueil cordial, ses réunions de famille et les journées sociales sans sa présidence. C'est à l'église de Saint-Honoré d'Eylau que je la vis pour la dernière fois au mariage de sa petite-fille, Yvonne Marcou, qui avait passé une année à Montréal, boursière à McGill.

A notre grand chagrin d'avoir perdu Madame Chenu s'ajoute celui de la mort de Madame Girod de l'Ain, en avril dernier, à Paris. Fondatrice et présidente du "Livre français" et de la Société du Bon Accueil aux étrangères, elle avait des relations suivies avec ses amies de Québec, Montréal et Ottawa et elle a joué un rôle de bienveillante liaison entre son pays et le nôtre ; elle était le charme, la bonté et la distinction réunis et son grand salon hospitalier de l'avenue du Président Wilson a vu défiler de nombreuses personnalités d'Europe et d'Amérique et bien souvent des Canadiens.

Une grand'messe sera chantée à la Fédération pour ces chères disparues.

E. R.-T.

Feu Mme Rosaire Thibaudeau

Madame Rosaire Thibaudeau s'est éteinte doucement en novembre dernier, âgée de 85 ans. On trouve son portrait avec ceux des premières officières de la Fédération. Elle fut fondatrice de l'Association des dames patronesses de l'hôpital Notre-Dame dont elle est demeurée la présidente pendant une vingtaine d'années. Elle organisa maintes et maintes grandes fêtes de charité pour venir en aide à l'hôpital. Elle s'intéressa à toutes nos œuvres, à la Fédération en particulier et elle fut une fidèle abonnée de la *Bonne Parole*.

Elle était très bonne, généreuse de son temps et de ses talents, conservant jusqu'à la fin son exquise et courtoise bienveillance de grande dame ; sa foi admirable lui assurait la plus parfaite sérénité et c'est avec émotion que je me rappelle mes dernières visites auprès d'elle. L'une de ses dernières joies, (elle en eut de grandes, au milieu des épreuves inévitables), fut de voir l'une de ses petites-filles, Madame René Vautelet, lui succéder dans son apostolat d'action sociale.

E. R.-T.

Chère ombre...

Vestige qui s'éteint, chère ombre qui s'efface,
Gestes familiers des êtres que j'aimais,
Ne fuyez pas encor ! Renaissez plus vivace,
Doux passé, cher passé qui s'éloigne à jamais !

L'heure vole, et voici que le nouvel an sonne.
Le temps nous presse, hélas ! au seuil de l'avenir,
Et devant ces bonheurs disparus je frissonne,
De peur de voir mourir aussi le souvenir.

Cher passé, descendez jusque dans les pénombres
De mes pensées ; veuillez vous en faire un séjour,
Puisque les cœurs blessés n'aiment plus que des ombres,
Et que les yeux en pleurs ne souffrent plus le jour.

Ranimez, ranimez le simple paysage,
Les rondes sous l'ormeau, les tableaux d'autrefois.
Des êtres que j'aimais éclairez le visage,
Que j'écoute leurs pas, que j'entende leurs voix !...

Voici, jasante et claire, en son lit d'herbes folles,
La rivière, miroir des bouleaux et des joncs,
Et qui, par ses dessins de fleurs et d'auréoles
Aux plus humbles foyers met de riches donjons.

Voici la grève d'or, la mer, et ses féeries,
Voici cette chanson qui berçait mon sommeil.
Sur le sable, je vois les pâles astéries,
Et les crabes, au jour, séchant leur dos vermeil.

Je vois notre maison près des flots, et la flamme
Qui l'animait. Je vois la beauté, la douceur
De celle qui toujours en fut la vie et l'âme ;
Et la mer n'était pas plus grande que son cœur...

Réjouissez mes jours, illuminez ma tempe,
Demeurez avec moi, demeurez, désormais,
Chère ombre de ma mère assise sous la lampe,
Doux passé, cher passé qui s'éloigne à jamais !...

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

(Poème inédit)

Chronique des Cercles d'étude de la F.C.E.C.F.

CERCLE NORMAL

17 novembre — M. l'abbé Irenée Lussier est tout d'abord chaleureusement remercié pour avoir accepté, de si bonne grâce, malgré ses multiples occupations, de revenir au Cercle Normal présider notre deuxième réunion.

En nous inspirant du Manuel de Mlle Charlotte Julien, "Les Cercles d'étude féminins", nous continuons l'étude de la technique commencée l'an dernier. Mlle M.-Louise d'Auteuil, qui a bien voulu se charger de diriger ce petit travail, nous demande de résoudre ce soir la question suivante : Comment le Cercle d'étude, instrument de culture générale, forme-t-il 1^o l'esprit et 2^o le cœur de la jeune fille ?

Si, au cercle, le travail personnel qui nécessite une préparation soignée est très formateur, nous soulignons cependant l'importance de la discussion qui, bien dirigée, contribue à mettre la vérité en évidence et à la faire pénétrer dans l'esprit. Comme la même objection se présenta généralement dans l'esprit de plusieurs, M. l'aumônier fit remarquer que c'est rendre service que de fournir l'occasion de la refuter en la formulant de vive voix. A cette autre question : "Y a-t-il avantage d'avoir un sujet d'étude suivi dans les cercles", nous répondons qu'il n'y a guère moyen de voir à fond tous les aspects d'un problème quelque peu important, en une ou deux séances. En outre, si l'on veut réformer la mentalité en répandant de saines idées sur un point de morale ou de doctrine, il importe d'en convaincre un groupe assez considérable.

Au sujet de la formation du cœur, on observe que le cercle, généralement composé d'éléments de choix, devient vite une grande famille où la communion d'idées et de sentiments créent entre les membres des liens de solide amitié. A Mère Gérin-Lajoie qui demande s'il faut refuser l'entrée du cercle à une jeune fille dont la conduite serait quelque peu répréhensible, M. l'aumônier répond que, dans la généralité des cas, il ne verrait pas d'inconvénient à l'admettre mais, qu'au contraire, ce serait une belle occasion pour le cercle de faire une œuvre de charité et d'apostolat.

"La formation morale et religieuse de la jeune fille qui se destine à la vie familiale", point important de notre programme de l'année, est le second numéro à l'ordre du jour. Mlle M.-Ange Madore amorce la discussion sur le sujet en nous entretenant des caractéristiques du vouloir féminin. Puis, elle signale comment, en surexcitant l'imagination, la vie oisive ou mondaine, les romans, les théâtres et le cinéma sont défavorables à une saine préparation au mariage. Dans son sens chrétien, la vie conjugale n'est pas synonyme de vie de plaisir. Aussi, M. l'aumônier s'applique-t-il à nous faire comprendre combien il importe de mettre, à la base de l'éducation morale et religieuse de la future épouse, l'esprit de renoncement pour des motifs surnaturels. Comment toujours maintenir la sensibilité dans les limites des satisfactions permises, si l'on n'a pas soin de fortifier la volonté par la pratique de la mortification volontaire ? Dans le mariage, comme dans toute la vie du reste, n'y a-t-il pas défense absolue de rechercher le plaisir pour lui-même, c'est-à-dire à l'exclusion de sa fonction providentielle ? L'égoïsme jouisseur qui met au cœur des époux la crainte de l'enfant est un sentiment gravement répréhensible parce qu'il va contre l'adorable volonté de Dieu. A ce sujet, M. l'aumônier nous fait connaître l'opinion des théologiens catho-

liques sur la méthode Ogino-Knaus, dont la pratique ne peut être légitimée que pour des raisons sérieuses et sur l'avis de son confesseur.

Etre pour son conjoint, tout le long de la vie, la compagne qui l'aidera à marcher d'un pas ferme dans les sentiers souvent ardu du devoir et de la vertu, ce rôle requiert, non de l'esprit mondain, mais une forte dose d'esprit chrétien et une grande réserve de forces spirituelles. Le sacrifice agréable à Dieu ne consiste pas simplement à éviter le péché par crainte des châtiments éternels, mais bien, à choisir parmi les choses permises celles qu'on aime le plus pour en faire cadeau à Dieu. Le meilleur moyen d'avoir raison de tous ces excitants de l'appétit sensuel que sont les amourettes, les danses, le théâtre, les cinémas, etc., n'est-ce pas cet esprit surnaturel de renoncement qui donne l'amour divin comme mobile à nos actions? M. l'aumônier termina cet entretien par ces quelques remarques : "Il ne peut y avoir de véritable formation à la pureté sans la conquête de soi par la pratique de la mortification ; et comme l'aboutissement normal de la sensualité, c'est l'impudicité, celle qui ne se sacrifie jamais est sur la voie directe du péché". En outre, ajouta-t-il, il serait présomptueux de croire qu'à dix-sept ou dix-huit ans, on puisse rester vertueuse sans le secours de la communion fréquente, au moins hebdomadaire.

La présidente de la F.C.E.C.-F. : *Emérentienne Chagnon*

Concours de poupées historiques à l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal

Avec la collaboration de la Commission du IIIe Centenaire de Montréal, un groupe de sociétés féminines a formé un comité destiné à organiser, en vue des fêtes de 1942, un concours de poupées historiques auquel le public prendra part. Ce comité est composé de madame la Mairesse de Montréal, de mesdames Alfred Thibaudeau, Albert Dupuis, Edmond Brossard, Eustache Letellier de Saint-Just, François Hone ; de mesdemoiselles Marie-Ange Madore et Georgette LeMoyne, de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ; de mademoiselle Marie-Claire Daveluy, de la Société historique de Montréal ; de mesdames L.-N. Panneton et J. Goffey, de la Catholic Women's League ; de madame B.-S. Bourgeois, de la Société des Antiquaires ; de madame Jacques Béique et de mademoiselle Mimi Magnan, de la Ligue de la Jeunesse Féminine ; de mademoiselle Emérentienne Chagnon, de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises ; de mademoiselle Yolande Lapalme, des Guides catholiques ; de mademoiselle Mireille Ethier, des Noëllistes ; de madame J.-M. McAnally, du Local Council of Women.

Madame Albert Dupuis est la présidente de ce comité, et mademoiselle Marie-Ange Madore en est l'organisatrice.

Objet du concours — Habiller des poupées en costume authentique de personnages, figurant dans l'histoire de Montréal ou des environs, et ayant vécu de 1642 à 1842.

Ces personnages peuvent avoir été : Membres de la Société Notre-Dame de Montréal, Fondateurs de Ville-Marie, Gouverneurs de Montréal, Nobles du district de Montréal, Pionniers, Jeunes Normandes, Ramezay et ses enfants, Explorateurs, coureurs de bois, Dollard et ses compagnons, Madeleine de Verchères, Kateri Tekakwita, Jeanne Leber, Kondiaronk, etc., etc.

“Grace Dart Home Hospital”

Cet hôpital est le souvenir vivant de la jeune fille de ce nom qui mourut le 18 novembre 1898, victime de la tuberculose, malgré tous les efforts et les soins attentifs de ses parents et de ses médecins. Grace Dart possédait un grand cœur et quelques économies. Sur son testament, elle voulut que cette somme fut consacrée à secourir des tuberculeux pauvres, en leur donnant un lit dans sa maison, d'où vient le nom : Grace Dart Home.

M. Henry J. Dart, père de Grace, était chimiste. Il fit part au Dr Tatley des volontés de sa fille. Celui-ci, alors jeune médecin, encouragea M. Dart, en lui promettant gratuitement ses services professionnels. C'est ainsi que depuis près de 40 ans, le Dr Tatley a donné généreusement ses soins aux patients de l'hôpital Grace Dart. Aujourd'hui encore il en est le Président honoraire. Dans la maison des Dart, il y eut d'abord quatre patients, puis huit dans deux chambres. Dans un nouveau logement, on put ensuite en loger seize. Bientôt, il fallut penser à ériger une maison en hôpital et ce fut, rue Saint-Antoine près du parc, en face de l'église de Sainte-Cunégonde. (Aujourd'hui, on me dit qu'il y a là une caserne de soldats). Dans cette bâtisse, on put loger 40 malades. Et de Grace Dart Home, on fit : “Grace Dart Home Hospital”.

Madame Isabelle Dart mourut le 12 septembre 1911 et M. Henry J. Dart le 28 avril 1913, après avoir donné, tous deux, leur fortune et leur dévouement à la cause de leur enfant bien-aimée. Enfin, le 8 mars 1932, les malades entraient dans un hôpital bâti spécialement à cette fin et pouvant contenir cent vingt lits. Dans cet hôpital situé 6085 est, rue Sherbrooke, dans la paroisse Notre-Dame des Victoires, on reçoit tous les malades tuberculeux pauvres, sans distinction d'âge, de race ni de religion. Mais il faut remarquer que cet hôpital est un hôpital anglais et laïc ; Mademoiselle Rooper en est la Surintendante. Cette nouvelle bâtisse, construite en briques, est à trois étages. A droite, et à gauche, deux ailes identiques de deux étages s'avancent vers la rue Sherbrooke. En arrière, c'est le département des employés et la résidence des gardes-malades. En arrivant à l'hôpital, on trouve, depuis le printemps, un gazon soigneusement entretenu, roses, pivoines, boules de neige, quatre-saisons, etc. Pénétrons dans cet hôpital. Il y a du parloir dans l'après-

SAGESSE

Vivez selon vos moyens et faites des réserves. L'épargne régulière assure contre les mauvais jours et apporte la sécurité, le confort, l'aisance. Vous prendrez des habitudes d'économie lorsque vous aurez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, PLUS DE \$150,000,000

537 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

midi : le dimanche, mardi et jeudi, de 3 h. à 4 h.; le soir : le lundi et vendredi, de 7 h. à 8 h. Si on entre quelques minutes avant l'heure permise, on peut s'asseoir sur de grands bancs, à l'entrée. A gauche, l'on remarque le tableau d'honneur de tous les bienfaiteurs ou généreux donateurs et aussi les ex-voto de M. et Mme Dart. A droite, c'est le bureau d'affaires ; en face, le téléphone public, l'entrée de la salle à manger pour les hommes qui peuvent s'y rendre et, de chaque côté, un grand corridor. Aux heures de parloir, un gardien se tient à l'entrée pour recevoir les paquets destinés aux malades. Ces paquets sont déposés dans une petite voiture vitrée et le gardien les distribuera lui-même, immédiatement après les visites. Il n'est jamais permis de passer avec un paquet. Si celui-ci nous appartient personnellement, il faut le laisser à la porte et le reprendre au départ. Dans le pavillon central sont placés les bureaux des médecins, les salles d'opérations, les laboratoires. Au troisième étage, il y a cependant quatre chambres de quatre ou cinq lits. Dans ces chambres privées, si l'on peut dire, on ne place que des malades n'exigeant aucun soin durant la nuit. Au troisième, il y a aussi une salle de récréation. Comme vous voyez, les malades n'occupent que les ailes de la bâtisse. Les hommes se partagent tout le côté gauche et le premier étage à droite. Les femmes n'ont que le deuxième étage de droite et deux chambres au troisième. Sur les deux étages, à l'entrée du département, il y a une toute petite chambre. A la porte, on peut lire : "Quiet Room". C'est dans cette petite chambre aux murs blancs, sans crucifix, sans image, que viennent mourir presque tous les malades.

Ouvrons maintenant la porte du département. C'est une vaste salle toute sur la longueur. Les lits sont disposés en file sur les côtés, deux par deux, se faisant face. Entre chaque fenêtre, il y a une espèce de demi-cloison qui sépare tous les deux malades. Mais cette basse cloison est loin d'être un mur de chambre puisqu'elle ne sépare pas du côté où l'on passe ; ainsi les deux lits de droite sont en face de ceux de gauche et vice-versa. Les malades se trouvent donc toujours parmi leurs voisins et à la vue de tous les visiteurs ou autres personnes qui passent. Quelle source d'ennui pour ces pauvres malades de n'avoir jamais un petit coin de chambre où goûter parfois quelques instants de solitude. Quelquefois, les malades sont assez bien classés mais souvent il y a un vrai mélange d'âges, de langues et de religions. Ainsi on verra une blanche envisager toute la journée une noire, ou ayant affaire à une personne qui ne parle pas sa langue ou qui ne partage pas ses croyances. Chaque patient possède un petit bureau où il met tout ce qui peut y entrer et entasse le reste sur sa chaise et sur le pied de son lit. A la tête de chaque lit, il y a une lampe avec abat-jour. Mais les patients n'ont pas de cloche d'appel. Si l'on continue plus avant dans cette salle, on traverse le bureau de la garde-surveillante et on retrouve une autre salle semblable à la première. Plus loin encore, se trouve le solarium. Dans ce petit coin si ensoleillé, demeurent bon nombre de patients depuis les premiers jours du printemps jusqu'à l'automne bien tard. Au-dessus des ailes se trouvent de grandes galeries, sur le toit, où les patients malades passent des heures et parfois des journées entières dans des chaises-longues ou dans des lits, suivant les saisons ou les degrés de maladie de chacun. Quelques-uns ne vont que se promener, car c'est bien la seule place où ils peuvent se délasser au grand air, car il n'y a ni cour, ni jardin ailleurs.

On voit partout régner la plus grande propreté. Les règlements sont bien observés et l'harmonie semble régner parmi les patients et parmi le personnel.

Le culte catholique à Grace Dart a commencé le 27 mars 1932. C'était le Samedi-Saint, le R. Père Séraphin Benoît, franciscain, missionnaire arrivant du Japon, s'y rendit pour entendre les confessions et apporta la Sainte-Communion aux malades, le matin de Pâques. C'est en ce beau jour de la Résurrection que le Dieu vivant pénétrait pour la première fois dans cet hôpital protestant. Que de belles choses devaient se passer par la suite ; le Révérend Père continua ses visites aux malades. Il s'y rendit presque chaque jour, malgré la distance qui sépare l'hôpital du Monastère. Il savait si bien, par une bonne parole, un mot d'encouragement, reconforter une personne qui souffre. Aux malades, il faisait de petites conférences, racontait son séjour au Japon, son voyage. Il sut vite gagner la confiance et l'affection de tous. Aussi, il se dépensait sans compter pour chacun et chacune. Il était estimé de tout le personnel en général. Régulièrement, le R. Père portait la Communion deux fois par semaine, mais aussi, combien souvent, à l'anniversaire de tel ou telle malade, ou à la fête de quelques grands saints. Aucune fatigue, aucune démarche n'était de trop quand le salut des âmes était en cause. Combien de grands pécheurs a-t-il absouts ? C'était là son secret. Mais je puis dire que plusieurs conversions ont été opérées. Il fit des baptêmes d'adultes et bénit aussi plusieurs mariages. Il ne voulait laisser mourir personne sans pouvoir lui administrer les derniers sacrements. Si un pécheur en danger de mort tardait sa conversion, le R. Père allait rejoindre certaines malades catholiques de l'hôpital et leur disait : "Vite, mes petites filles, priez bien fort". Et les petites se réunissaient près du lit d'une malade et récitaient le chapelet avec tant de ferveur et de confiance que le bon Dieu ne pouvait résister à leurs supplications. Et les grâces venaient comme une pluie du Ciel.

Il faut que je vous parle de cette première enfant qui a sollicité de son Excellence Mgr Deschamps la faveur d'avoir les sacrements à Grace Dart et ensuite la Sainte Messe. C'est Marie-Jeanne Fortin. Ce qui la distinguait de ses compagnes, c'était son sérieux et aussi ses belles et longues boucles frisées qui encadraient son visage si pur. Marie-Jeanne avait aussi une belle âme. Entrée tout d'abord chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, Marie-Jeanne dut en sortir dès son noviciat, atteinte de cette grave maladie qui devait l'emporter à l'âge de 31 ans, le 10 mai 1937. Le Bon Dieu avait son intention dans cette épreuve. Comment se fait-il que cette enfant chrétienne soit entrée dans un hôpital protestant ? Et pourquoi y demeurer quatre ans ? C'est ce qu'elle n'a jamais pu dire ou peut-être n'a jamais voulu dire. Marie-Jeanne assistait à toutes les fêtes de la maison, aux amusements protestants ou autres. Elle partageait la joie de tous. Et pour gagner des cœurs, elle s'ingéniait à rendre tous les services possibles. On l'a vue, quoique très malade, laver la tête de ses compagnes moins malades qu'elle, leur apporter ce qui leur était nécessaire, car il n'y a pas de cloche d'appel à tous les lits et la charité d'une compagne sympathique est bien commode parfois.

Toutes sortes d'associations viennent de temps en temps récréer les malades par des concerts, soirées comiques ou vues animées. Au mardi-gras, à l'Halloween, Marie-Jeanne n'était pas la dernière pour décorer sa chambre et se préparer un costume de papier ou autre pour divertir tout le monde. Avant de mourir seulement, elle confia à ses parents son grand secret : un soir où, avec les patients, elle assistait à une représentation de cinéma, elle

ne prête pas attention à la représentation ; mais tout à coup, elle croit assister à une messe, elle voit un prêtre élever l'Hostie puis terminer le Saint-Sacrifice de la Messe. Cette vision deviendra-t-elle une réalité ? Aussi après bien des prières et des réflexions, cette enfant privilégiée confia au R. Père, ce qu'elle avait vu et son désir d'avoir une Messe à l'hôpital pour le jour de Noël. "Il n'en dépend que de vous", lui répondit le Révérend Père, "demandez, faites toutes les démarches nécessaires et, si vous êtes exaucée, je ferai moi-même tout ce qui sera nécessaire pour aider votre cause". Je devine combien elle dut prier et même hésiter avant d'exposer sa demande à Son Excellence Mgr Deschamps. Mais lui, si bon, si paternel, ne pouvait refuser une si ardente prière et il accorda aussitôt la permission de célébrer cette messe du matin de Noël, à condition toutefois que les autorités de l'hôpital y consentissent. Marie-Jeanne a obtenu, je ne sais comment, la permission tant désirée. Et la Sainte-Messe fut célébrée dans la salle de récréation des malades, à l'endroit même où se donnaient les vues animées. On improvisa un autel avec deux tables. On se servit du crucifix de Marie-Jeanne. Les Scholastiques franciscains de Rosemont vinrent chanter les cantiques de Noël.

Marie-Jeanne n'avait plus maintenant qu'un désir : celui de revoir cette faveur se répéter régulièrement tous les mois. Aussi, en écrivant à Mgr Deschamps le compte-rendu de la Messe de Noël, elle exprima son désir. Et Monseigneur accorda toutes les permissions nécessaires. De même, Marie-Jeanne obtint l'autorisation de la Direction de l'hôpital.

Voyons maintenant cette petite malade à l'œuvre. Le R. Père l'ayant mise au courant de tout ce qui sera nécessaire pour le culte à l'hôpital, elle a un vrai courage et une manière d'écrire pour gagner son but. Elle sollicite ses parents, ses connaissances et toutes les personnes charitables que lui suggère le R. Père. Des malades font comme elle. Tant de bienfaiteurs ont répondu à l'appel qu'on en conserve une longue liste. Le père de Marie-Jeanne, qui est habile menuisier, a construit un autel. Quand on l'apporta, Mlle Rooper refusa qu'on le descendit de la voiture. "C'est bien trop gros," dit-elle, "je croyais que ce serait un tout petit meuble". Vous comprenez l'angoisse qui a dû, sur le coup, bouleverser M. Fortin. Eh bien, dit-il, on va le descendre et si vous n'en voulez pas, on le ramènera. Une fois descendu, Mlle Rooper l'examina attentivement. "C'est joli", dit-elle, "c'est bien, entrez-le". Le plus gros obstacle était alors franchi. Puis, on reçut crucifix et chandeliers, ornements pour le prêtre et pour l'autel, calice, missel, vases à fleurs, lampions, en un mot tout ce qui était nécessaire au service religieux. Madame Fortin confectionna elle-même, au filet, une nappe d'autel et un bas d'aube. Et on vit Marie-Jeanne travailler dans son lit de tous petits morceaux de soie ou de dentelle et en fabriquer de jolis et riches voiles de Tabernacle et autres. Les aumônes continuent toujours d'arriver à Grace Dart. Les successeurs du R. Père Séraphin continuent avec dévouement le travail commencé d'une façon si admirable. Et depuis, tous les mois, la même cérémonie se renouvelle avec la même solennité. La deuxième messe eut lieu à la Fête de saint Joseph, le 19 mars 1933. A l'Évangile, le R. Père fait une petite allocution en français et en anglais. Durant la messe, il donne la Sainte-Communion à tous ceux qui la désirent, puis après la messe, il porte le Bon Dieu à ceux que la maladie retient au lit. Un groupe de jeunes filles s'est organisé pour aller chanter durant la messe. Il faut avoir assisté à l'une de ces messes

pour comprendre tout ce qu'elle demande de dévouement de la part de chacun. Le R. Père, et le Frère qui l'accompagne pour servir la messe, doit se rendre à pied malgré la distance, parfois sous une pluie battante ou même vous les verrez se battre un chemin dans la neige. Les jeunes filles partent, souvent de loin, pour aller chanter. Et les malades catholiques se font un devoir d'assister à la messe, malgré le lever matinal, car la messe est dite à 7 hres, à cause du déjeuner qu'il ne faut pour aucune raison retarder et qui est servi à 8 h. On voit ces pauvres malades, les uns dans des chaises roulantes, d'autres dans leur lit. Là, on ne s'occupe pas de la mode. On voit des hommes et des femmes en chaussettes et en pyjamas, avec de gros gilets de laine ou des robes de chambre plus ou moins longues. Les femmes portent un bérêt ou un petit chapeau. Mais tous sont pieux. Si vous regardez de près ces visages amaigris, vous verrez parfois couler des larmes, tant ces pauvres infortunés sont émus du bonheur qui leur est donné d'entendre la Sainte-Messe. D'autres, plus sensibles, sont impressionnés par des chants qu'ils entendent. On ne saurait croire combien un cantique, religieusement exécuté, peut faire du bien à ces âmes éprouvées. Pour quelques-uns, ces chants rappellent les cérémonies de la paroisse qu'ils ont quittée à regret. D'autres fredonnent les airs qu'ils reconnaissent. Quel spectacle que celui d'une Messe à Grace Dart.

A l'approche de Noël 1933, vint à Marie-Jeanne et à ces compagnes, la bonne idée de préparer une crèche pour l'Enfant-Jésus. C'était là tout un événement. Mais aussi, quel bonheur, quelle joie de pouvoir comme dans sa paroisse posséder le Petit Jésus, le visiter, l'admirer, le prier, Lui qu'on aime tant et en qui on a tant confiance. Le mot d'ordre est donné ; on se met à l'œuvre. Dans le coin, à droite de l'autel, sur une table à cartes, on place une petite étable faite d'écorce de bois, travaillée par les frères de Laurette Hansen, la compagne et l'aide principale de Marie-Jeanne et, plus tard, celle qui la remplacera comme sacristine. On s'est procuré des sapins, des lumières de couleurs. Les malades, et même des gardes, prêtent avec joie leurs plantes ou leurs bouquets de fleurs coupées. Le tout disposé avec goût, c'est magnifique ! Un beau petit Jésus a été fait spécialement par une Religieuse Jésus-Marie, d'Outremont. Il avait toutes les grâces pour attirer. Marie-Jeanne avait dit : "Je veux un petit Jésus qui parle". Elle a certainement été exaucée. Tous les médecins, les gardes, les malades et les visiteurs sont allés voir cette petite merveille. Et Jésus souriait à tous. Une garde-malade protestante a supplié Marie-Jeanne de lui laisser prendre cette belle petite poupée dans ses bras. Durant quinze jours, la crèche est restée exposée et a été admirée même par des incroyants. Depuis, tous les ans, on refait la crèche de l'Enfant-Jésus. Mais son étable est maintenant de bois solide ; il y a de la toile à rocher, des sapins artificiels de toutes sortes, de beaux personnages et autres choses nécessaires pour rendre la parure de plus en plus jolie. Le coin du Petit Jésus de Grace Dart n'a rien à envier à celui de bien des maisons religieuses.

Marie-Jeanne, devenue plus malade, quitta l'hôpital pour aller mourir dans sa famille. Mais elle a souffert encore trois ans. A son départ, elle laissa le soin de l'autel à Laurette Hansen et toutes deux s'écrivaient ; l'une donnait à Marie-Jeanne des détails sur Grace Dart, tandis que l'autre écrivait les renseignements nécessaires pour l'organisation des cérémonies religieuses. Quelque temps après le décès de Marie-Jeanne, Mlle Rooper demanda de rem-

placer le premier autel par un autre en bois avec chaises et tribune semblables. Il en a bien coûté à nos catholiques de se séparer d'un si précieux souvenir. Mais en toutes choses, il faut voir le bon côté. Maintenant, l'autel demeure en place ainsi que les chaises dans la salle de récréation. Avant, on devait le monter de la cave et le redescendre ensuite et transporter également les chaises. Cela était un gros travail pour les malades. Tout s'est donc arrangé pour le mieux. Vous constaterez que ce n'est pas sans sacrifices ni sans difficulté que le culte catholique a été établi à Grace Dart.

Il ne faut pas croire que les tuberculeux sont tous gâtés dans les hôpitaux. Ils restent bien seuls. Les gens du monde ont une peur terrible de cette grave maladie et on croirait que certaines familles ont oublié leurs pauvres infortunés. Ceux qui ont des enfants doivent se résigner à ne plus les voir, car un règlement sévère défend la visite à l'hôpital de tout enfant de moins de 14 ans. J'ai vu un jeune papa, déjà à l'hôpital quand naquit son petit garçon, pleurer bien souvent de ne pas avoir la joie de connaître son bébé, de ne pouvoir l'embrasser, ni le serrer dans ses bras. Plus tard, sa jeune femme venait de temps en temps le lui montrer à la fenêtre. Quel martyr ! Nous comprenons tout ce qui devait se briser dans ce cœur-là.

Puis, j'ai connu un vieux papa qui avait été faible et trop frivole. Il ne recevait maintenant que reproches de ceux qui aujourd'hui auraient pu le secourir et l'encourager. Son grand garçon, très à l'aise, passait tous les jours sous les yeux de ce pauvre père, en faisant des courses de bicycle, rue Sherbrooke. Et le vieux misérable pleurait toutes ses larmes. Ce cher bonhomme est mort, heureusement bien converti et avec tous les secours de notre sainte religion. Voulez-vous savoir l'histoire d'une jeune fille qui venait de Gaspésie ? Celle-ci n'était plus qu'un petit squelette qui pleurait toujours. Après bien des visites, elle se décida à me dire son secret. Elle avait une petite sœur à Montréal, mais où ? Celle-ci ne s'intéressait plus du tout à elle qui allait bientôt mourir, bien seule. Je lui assurai que je trouverais sa sœur et lui en donnerais des nouvelles. Mais quand j'abordai cette sœur, "Chut," dit-elle, "ne nommez pas ma sœur ici, on me croit fille unique. Il faut cacher que j'ai une sœur tuberculeuse. N'en parlez jamais, je vous en prie". Une autre femme, qui attendait un enfant, entend le médecin lui déclarer la chose impossible dans cet hôpital. Quel chagrin, elle est chrétienne, que fera-t-elle ? A la première visite du R. Père Franciscain, elle lui raconte son embarras. Celui-ci fait les démarches nécessaires et obtient l'admission au Sacré-Cœur de cette mère qui sauvera son enfant.

Prions tous les jours pour nos pauvres malades. S'il y en a qui souffrent mal, il y en a qui ont le secret de bien souffrir. Et la souffrance, n'est-ce pas la prière préférée de Dieu ? Comme il est admirable de rencontrer ces malades souffrant depuis de nombreuses années, souriants et calmes parce qu'ils aiment le Christ et reconnaissent leur vocation là où ils sont. Grace Dart qui connaissait par expérience les souffrances physiques et morales causées par cette triste maladie, a bien voulu apporter quelque baume à ces pauvres infortunés. Mais elle n'avait certainement pas prévu qu'un jour sa maison deviendrait un splendide hôpital. Les autorités actuelles ont l'espérance de bâtir prochainement, en arrière de l'hôpital, des ailes plus vastes pouvant recevoir deux fois plus de malades.

Emma Provost, du Comité de la Visite des Hôpitaux

JOURNAL DES OEUVRES

● CHEZ LES AIDES MATERNELLES

5 décembre — L'assemblée eut lieu sous la présidence de Mme P.-A. Robichaud. En l'absence de la présidente, Mlle Jeanne Martineau, vice-présidente, donne le rapport de la partie de cartes de novembre. Il y eut ensuite compte-rendu des activités du bureau de placement pour le mois dernier et on nous demande d'être fidèles à nous inscrire afin de faciliter le travail du secrétariat.

Mademoiselle Florine Phaneuf vint nous entretenir quelques instants de la section de la Croix-Rouge, organisée à la Fédération, et nous invite à prêter notre concours à la couture ou au tricot. Madame Robichaud adressa quelques mots d'encouragement et conseilla à chacune de se joindre au triduum qui se fait dans sa paroisse en préparation à la grande fête de l'Immaculée-Conception.

M. l'abbé Pineault nous donna ensuite quelques explications sur la conduite à tenir dans un cas de mort soudaine et imprévue et dans le cas où une personne mourante ne serait pas avertie de la gravité de son état. La réunion se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

La secrétaire

● CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

6 décembre — Assemblée mensuelle sous la présidence de Mlle E. Phaneuf. Cette dernière souhaita la bienvenue à toutes. Parlant des cours, elle annonce qu'ils seront interrompus du 15 décembre jusqu'après les Rois. Mlle la présidente invita tous les membres à assister à la réunion du cercle d'étude, le deuxième dimanche du mois et fit un appel à toutes celles qui pourraient disposer de leurs loisirs en faveur de la Croix-Rouge. La Fédération étant une section organisée, elle a de la couture et du tricot à distribuer.

Mlle Maria Auclair nous fit part de son plan pour organiser un grand tirage dont les bénéfiques seront employés à diverses réparations urgentes à la maison des œuvres. Madame Albert Dupuis qui, très aimablement, nous honorerait de sa présence, invita l'Association à tenir chez elle son assemblée mensuelle de mars.

Mlle Blanche Clément, diplômée des Ecoles Ménagères Provinciales et professeur à ces écoles, fut la conférencière et parla de "Madame Albani", de la vie extraordinaire d'Emma Lajeunesse, canadienne française, née à Chambly, près de Montréal, dont la voix prodigieuse l'a fait classer parmi les artistes célèbres de l'univers.

Mlle Pauline Phaneuf, accompagnée par Mlle Jeannette Myette, illustra la conférence par quelques chants qui valurent des succès éclatants à Madame Albani : "Souvenirs du jeune âge", "The Last Rose of Summer", et "Home, Sweet Home" en français. En rappel, Mlle Phaneuf chanta "Chanson pour ma mie", de Lionel Daunais.

Le prix de présence, offert par madame Brin, fut gagné par Mlle Desneiges Marchand.

La première d'une série de réceptions, au profit des Employées de magasin, a eu lieu, le dimanche 3 décembre. C'est grâce à l'obligeance de Mlle Claire La-

Pierre, secrétaire, qu'il nous est possible d'ajouter ici quelques notes sur ce thé-causerie organisé par Mlle Eglantine Phaneuf. Mme Pierre Casgrain, présidente de La Ligue des droits de la femme dans le Québec, était l'hôte d'honneur. La salle Thibaudeau était remplie d'un auditoire distingué venu entendre celle qui a toujours travaillé à améliorer les conditions de travail de la femme, tout en aidant financièrement l'association. Mme Casgrain discute les questions intéressantes des Employées de magasin, les avantages qu'elles peuvent retirer d'une union étroite et d'une coopération intense. Plus elles seront groupées en nombre imposant, plus elles auront de chances d'obtenir les réformes voulues. Un effort isolé ne porte pas loin, tandis qu'une association puissante peut plus facilement réussir à faire valoir ses droits à des salaires raisonnables et des conditions de travail adéquates. Mme Casgrain donne de nombreux exemples à l'appui de cette théorie.

Mlle Phaneuf remercia Mme Casgrain. Le thé fut servi par les membres du Conseil.

La secrétaire : Léa Sauvant

7 décembre — Assemblée du Cercle d'étude Sainte-Marie.

12 décembre — Mme Alfred Thibaudeau préside une assemblée du Bureau de direction.

● CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES

13 décembre — L'Association des femmes d'affaires eut, à cette réunion, le plaisir d'entendre M. Léonard-C. Archambault, avocat au Barreau de Montréal, dans une causerie d'intérêt fort pratique, intitulée : "La Loi pour tous".

Rappelant l'antique formule que "l'ignorance de la loi n'est pas une excuse", Me Archambault donna une série d'exemples où les personnes ont encouru de lourdes condamnations parce que, dans le cours ordinaire de leurs affaires, elles avaient posé, de la meilleure foi du monde, quelques actes contraires à la loi. "La connaissance de la loi toutefois est une chose impossible au commun des mortels" et c'est ainsi, dit le conférencier, "que de cette impossibilité naquit une nécessité, celle de l'avocat. Prenant la défense de l'avocat que certains sont portés à vilipender injustement, le conférencier rappela les nobles origines de cette profession qui a vu le jour sous l'œil de la vertu et dont la pratique, encore aujourd'hui, est un long exercice au travail, au dévouement et aussi à la charité.

Après nous avoir démontré, tout spécialement, que les avocats, sous des noms différents peut-être, existent depuis aussi longtemps que les lois elles-mêmes, le conférencier cite certains exemples où il aurait été utile de connaître la loi. C'est pourquoi, dit encore le conférencier, tout le monde, et les femmes d'affaires en particulier, doivent se renseigner et aimer la loi. Il ne faut pas la craindre car elle existe pour la sauvegarde des droits de toute la société et c'est en connaissant vos droits que vous pourrez non seulement les faire valoir mais aussi les conserver".

Le conférencier explique ensuite que, pendant de longs siècles, la profession d'avocat était et demeura absolument gratuite. Les premiers intellectuels riches n'avaient pas besoin d'argent et ils se contentaient de flatterie, de compliments et de popularité. Par la suite, les intellectuels moins riches acceptèrent des cadeaux. À mesure que le nombre des intellectuels moins riches s'accrut, il s'établit une coutume qui obligeait le plaideur à donner un cadeau à son avocat mais c'était toujours une obligation purement morale. Et l'avocat du temps n'au-

rait jamais pensé exiger son cadeau ou sa récompense, encore moins son paiement. Cependant, les temps changent. Aujourd'hui, les avocats peuvent se faire payer et, direz-vous, ils se font payer. Mais la gratuité des services de l'avocat n'est pas toute disparue. En France, par exemple, je crois, dit le conférencier, qu'encore aujourd'hui, le Barreau de Paris, un des plus célèbres et des plus anciens du monde entier, défend à ses membres d'exiger le paiement de ses honoraires. Ils peuvent évidemment envoyer leur compte, réclamer par lettre leurs honoraires, mais ils n'ont pas le droit de poursuivre leur client si ce dernier refuse de payer. Notre propre Barreau à Montréal, cependant, ne défend pas aux avocats de poursuivre en justice pour réclamer leurs honoraires. Toutefois, rares sont ceux qui sont obligés de le faire et encore plus rares sont ceux qui le font. Et il est certain qu'il n'y a pas un seul avocat à Montréal qui n'a pas dans ses livres des centaines et des centaines de dollars d'honoraires dûs qui ne seront jamais payés parce qu'ils ne seront jamais réclamés.

En terminant, Me Archambault explique brièvement les responsabilités que prend l'avocat dans la conduite des affaires qu'on lui confie et donne quelques exemples pour illustrer une série de principes de droit usuel. Chaleureusement applaudi, le conférencier fut remercié par Mlle F. Phaneuf. Il avait été présenté par Mme Marcotte, trésorière de l'association. Et toutes deux se dirent très heureuses d'avoir eu l'occasion d'entendre une conférence si intéressante et si instructive.

La secrétaire : *Berthe Lefebvre*

14 décembre — Assemblée du Comité de la Visite des hôpitaux, sous la présidence de Mlle Marie Cypihot.

● CHEZ LES OUVRIERES CATHOLIQUES

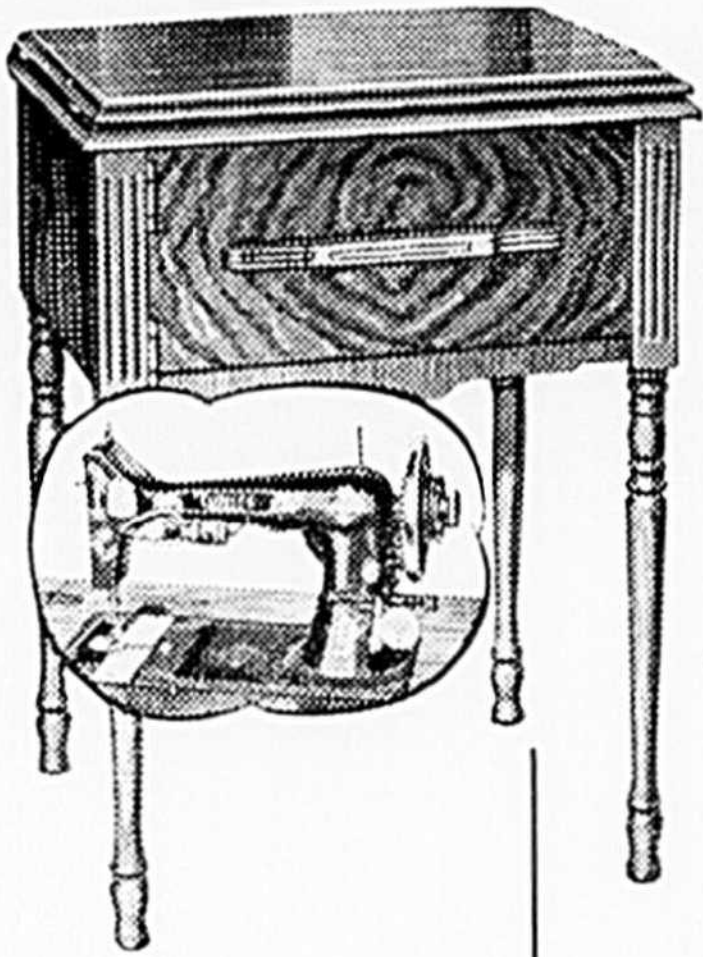
17 décembre — Mlle Douesnard, présidente, présenta Mlle Madeleine Thibaudeau, l'invitée du jour qui nous parla de son voyage au Danemark. Elle sut charmer la nombreuse assistance par sa manière si intéressante de nous faire voyager, par des descriptions et des projections lumineuses. Quelques membres du bureau de direction, à qui nous adressons un chaleureux merci, avaient bien voulu répondre à notre invitation. Notre joie fut grande d'avoir avec nous Mme A. Thibaudeau, présidente de la Fédération, qui, à son tour, nous dit quelques mots de félicitation pour le beau travail accompli par la S.O.C. Elle nous fit remarquer que notre réunion était une vraie fête de famille. Notre bon père aumônier, le R. Père R. Lafleur, O.M.I., remercia Mlle Thibaudeau et ajouta que "de transmettre, à ses sœurs qui n'avaient pas la chance de voyager, ses récits de voyage en leur permettant d'admirer les beautés de la nature, c'était de l'apostolat puisque c'était démontrer la grandeur du Divin Créateur". Il demande de prier pour que des missionnaires puissent avoir droit de demeurer dans certains pays, entr'autres au Groënland où ils ne peuvent séjourner. Il rappela que nous devons conserver dans nos familles canadiennes la coutume de la "Bénédictio Paternelle", et il nous bénit.

Un goûter fut servi. Un joli programme musical fut exécuté et on procéda au tirage d'un prix de présence, don de Mme A. Thibaudeau.

La secrétaire : *Rose Bougie*

● SEANCE ANNUELLE

La séance annuelle, organisée par Mlle Hélène Lefebvre et la Chorale de la S.O.C., aura lieu à la salle du Gésu, le 22 février. Pour tous renseignements, s'adresser à l'organisatrice à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Une jolie nappe en filet sera aussi tirée au sort. Les billets sont maintenant en vente.



SPÉCIAL

pour les
lectrices
de la
Bonne Parole

Le prix
ordinaire
de cette
machine est

79.50

mais durant

FÉVRIER

1940

nous vous

l'offrons à

64.50

Machines à coudre électriques "White"

- Cabinet noyer, grande surface de travail
- Mouvement bobine longue
- Tête émaillée noire, grand format
- Lumière à même, abat-jour chromé
- Ecrou sûreté pour huilage
- Moteur White actionné par genouillère
- Série d'accessoires : plisseur, ourleur, etc.
- 6 aiguilles et bobines gratuites
- Garantie 10 ans

Profitez de cette aubaine extraordinaire
pour acheter une nouvelle machine
pour faire votre couture du printemps.

PAS DE DÉPÔT

24 paiements mensuels de **3.10** supplément
compris

Dupuis Frères

LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér.

ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Compliments de

Iroquois Fuel Importers, Ltd.

Importateurs Indépendants
des charbons
Gallois et Américains



Edifice Dominion Square
MONTREAL

Belair 1011

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 Est, rue Sherbrooke Tél. FR. 2665, de 10 hrs à m. à midi et de 2hrs à 5 hrs p. m., pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables

Fondée en 1889

E. & A. Leduc, Limitée

VIANDE ET PROVISION

ALFRED LEDUC, Prés.

200, avenue GREENE WI. 4139
MONTREAL

Confiez vos commandes
à



Maison de confiance établie

1894 depuis 43 ans. 1937

WI. 7141 925 HIBERNIA

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver

257 OUEST, AVENUE LAURIER
Près avenue du Parc

AMHERST 2131

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTREAL

CRESCENT 3181

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER FRERES, props

75 OUEST, AVENUE LAURIER
Angle Saint-Urbain

FOURRURE

Solidarité, Action catholique, Achat Chez Nous, Etc....

Paroles inutiles si elles ne sont pas accompagnées de la pratique !!

MESDAMES, quand vous aurez besoin de fourrures, le temps sera venu de pratiquer ces principes que vous prêchez, quelques fois, vous-mêmes, sans toutefois penser à les appliquer:

Voyez un spécialiste en fourrure

Là, seulement, vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin; vous y trouverez un maximum de satisfaction et de qualité.

Chez REID
on fait toujours
un bon marché.

J. F. REID
CH. 3181

MEMBRE
de l'Association des
Maîtres-Fourreurs
de Montréal.

Spécialité **HARBOUR 5544**
Examen de la vue

PHANEUF & MESSIER

Optométristes-Opticiens

1767, ST-DENIS **MONTREAL**
Tout près de la rue Ontario

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423, ONTARIO EST **MONTREAL**
HARBOUR 6271

Tél. FALKIRK 2848
Fondée en 1912

WILFRID PAGEAU

Plombier-Couvreur

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

Spécialité: Réparations

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré.*

Bureau et atelier: 984 RACHEL EST

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie et Musique et vous ne pourrez plus vous en passer. Chaque mois, il vous apporte la dernière nouveauté pour Vous, vos Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les dernières nouveautés musicales.

12 sous par an.

3770, ST-DENIS **HARBOUR 5310**

PL. 8217

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES

Edifice Aldred

507, PLACE D'ARMES - Suite 512
MONTREAL

ROYAL INSURANCE Co. Limited

Assurances de tous genres

500, PLACE D'ARMES
MONTREAL

FRONTENAC 1112★

Lacroix & Léger, Limitée

Quincailleries - Jouets - Vaisselle



911 EST, AVENUE MONT-ROYAL
(angle Saint-André)

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'un compte d'épargne est donc
un acte indispensable que vous devez accom-
plir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIEGE SOCIAL : 221 RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTREAL.

318 succursales et bureaux

" OÙ l'épargnant dépose ses économies "

Henry Birks & Sons Limited

DIAMANTAIRES

Joallerie — Orfèvrerie — Horlogerie

Articles religieux — Réparations

PHILLIPS SQUARE

—

MONTREAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous nous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,
T. TAGGART SMYTH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.